



Voisin ne veut pas faire travaux sur mur mitoyen

Par **mamaou**, le **16/07/2011** à **01:02**

Bonjour,
Bonjour
Nous avons notre maison d'habitation et notre terrasse au dessus du garage et d'un couloir appartenant à notre voisin
Suite à une erreur notariée de 1969 concernant la retranscription d'une convention de 1935 passée entre nos auteurs et les voisins , ils nous incombent de faire tous les travaux de la CLOTURE de notre immeuble.
Le mot TOITURE a été remplacée par le mot CLÔTURE.
Le mur mitoyen nécessite d'être reconstruit mais nos voisins s'appuient sur cette erreur pour nous dire de faire tous les travaux sur le mur mitoyen.
Avons nous un recours possible ou devons nous prendre en charge tous les travaux de ce mur mitoyen?